

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/20/0489 du 14 octobre 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la création d'une zone d'activités artisanale « Marnach » à Marnach au nom et pour compte de Z.A.C. Marnach S.A.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 2 novembre 2020

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER